

## Agenda de juin 2022

- Samedi 11 juin à 10h30 : éveil à la Foi et préparation au baptême  
à 12h00 : réunion de l'entraide St Vincent de Paul.
- Samedi 18 juin à 10h30 : préparation au baptême
- Samedi 25 juin à 15h30 : rencontre du catéchuménat à l'église de la Pentecôte.

**Dimanche 26 juin à 10h30 :**  
**Messe de clôture de l'année pastorale.**  
***Pas de messe à 18h30.***

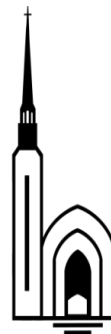
**Rappel :** **Messes dominicales** : à 10 h 30 et à 18 h 30 à la crypte.  
***Pas de messe anticipée le samedi soir.***

### **Messes en semaine :**

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 12 heures à la crypte.

### **Horaires de l'accueil :**

Mercredi de 17h00 à 19h00 et Samedi de 10h00 à 12h00. (Hors vacances scolaires)



## Chrétiens aux Blagis

Paroisse SAINT STANISLAS des BLAGIS  
104 Avenue Gabriel Péri  
92260 FONTENAY AUX ROSES  
☎ 01 41 87 09 00

e-mail : [stanislasblagis@yahoo.fr](mailto:stanislasblagis@yahoo.fr)

Site : <http://stanislas-blagis-catholique.f>

**N° 6 JUIN 2022**



### **Notre paroisse dans le souffle de l'Esprit**

Trois religieux Spiritains en charge de la paroisse. La fête de Pentecôte me donne l'occasion de raconter les origines de notre congrégation. Le 16 mai 1703, jour de Pentecôte, Claude Poullart des Places, un jeune homme originaire de Bretagne, s'engagea à fonder une communauté et un séminaire consacrés à l'Esprit-Saint. Depuis, les missionnaires Spiritains ont essaimé dans une soixantaine de pays. Ils sont témoins de tant de peuples qui ont entendu dans « *leur langue maternelle les merveilles de Dieu* » (Actes 2, 11). Aucun Spiritain ne prétend être à la source de tant de conversions à travers le monde. Ils sont d'abord témoins de l'Esprit Saint agissant dans toutes les langues et cultures

Cet Esprit Saint souffle aussi sur notre communauté paroissiale. Le 22 mai dernier nous avons eu notre première messe « entre nous » après le départ de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Je ne savais pas à quoi m'attendre. Je craignais une petite assistance, avec beaucoup de soucis pour l'avenir. Quelle ne fût pas ma surprise de découvrir une assemblée diverse ! Je connaissais personnellement la moitié des participants. Mais je découvrais aussi que 50% de l'assistance m'était inconnue ! Nous sommes encore aujourd'hui des « *Parthes, Mèdes et Élamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée et de la Cappadoce, de la province du Pont et de celle d'Asie, de la Phrygie et de la Pamphylie...* » (Actes 2, 9). Nous sommes assis à côté des uns et des autres, mais nous restons étrangers les uns aux autres. Or les chrétiens, dans les circonstances actuelles, ont tout intérêt à mieux se connaître, à se rapprocher les uns des autres. L'Esprit Saint nous y pousse. À la sortie de l'église, j'ai pu rencontrer certains de ces nouveaux visages. Pour moi, Dieu nous fait signe. C'est un défi dorénavant pour notre paroisse

d'accueillir les nouveaux membres de notre communauté. Notez que dans l'Évangile lu le jour de la Pentecôte, la venue de l'Esprit ne suscite pas d'abord le discernement ou l'intelligence, mais l'amour : « *Si quelqu'un m'aime, il restera fidèle à ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons chez lui, nous irons demeurer auprès de lui* » (Jean 14, 23).

Mettons-nous à l'écoute de ce que l'Esprit Saint a à dire à notre communauté. Tendons l'oreille pour l'entendre souffler entre les bancs de notre église. Ce n'est pas toujours évident. Jésus dit lui-même que « *le vent souffle où il veut et tu en entends le bruit, mais tu ne sais pas d'où il vient, ni où il va. C'est aussi le cas de toute personne qui est née de l'Esprit* » (Jean 3, 7). Au sortir de la pandémie et de la collaboration avec la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, nous pouvons résolument nous tourner vers Dieu et lui demander : « *Seigneur, où veux-tu que nous allions ? Vers où ton Esprit veut-il nous emmener ?* » Tendons l'oreille : la réponse est assise à côté de nous.

P. Michel Protain

### **Rappel pour le Denier de l'Eglise**

Verser au Denier du culte c'est témoigner de notre attachement à l'Église. Et cette Église ne peut vivre qu'avec votre participation aux activités mais aussi votre aide financière. Vous pouvez effectuer votre règlement selon plusieurs modalités :

- Par chèque libellé à l'ordre de : « Paroisse Saint Stanislas des Blagis », à glisser dans une enveloppe et à remettre lors d'une prochaine quête dominicale ou à l'accueil.
- Par un versement ponctuel avec votre seule carte bancaire (transaction sécurisée) ou par un prélèvement mensuel automatique (le plus sûr moyen de répartir vos offrandes sur l'année), en vous connectant sur le site : <https://denier.diocese92.fr/donner/~mon-don>

N'oubliez pas que vous pouvez déduire de votre impôt 75% ou 66% de votre don, si vous êtes imposable. Ainsi un versement de 300 euros ne vous revient qu'à 75 €. Vous recevrez un reçu fiscal émis par le diocèse.

Par avance, l'EAP et le Conseil Economique vous remercient.

### **Pèlerinage diocésain 2022 à Lourdes.**

Ce pèlerinage est désormais annuel. Il sera présidé par Mgr Matthieu Rougé et il aura lieu **du 23 au 27 octobre**.

Vous trouverez un dépliant au fond de l'église avec toutes les informations

